

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 01 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le premier avril à 19 h 00, le Conseil Municipal de la commune de TOURRENQUETS, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mr PERUSIN Denis, Maire

Etaient présents : M. PERUSIN Denis, Mme LARROUX Nathalie, M. MONLEZUN Bernard, M. DUFFOURG Alain, M. MAGRI Jean-Claude, M. BOTICARIO Abilio, Mme RINALDO Corine, Mme CAZAUBON Mélanie, Mme FERRADOU Marie-Hélène, Mme VAN DE VONDELE Maryline.

Etait absent excusé : M. CORLAITI Sébastien

Secrétaire de séance : Mme LARROUX Nathalie.

Approbation du compte-rendu de la séance du 28 janvier 2022 : Approuvé

Approbation du compte de gestion 2021 :

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2021 qui est approuvé à l'unanimité.

Approbation du compte administratif 2021 :

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2021 qui est approuvé à l'unanimité.

Affectation des résultats :

Monsieur le Maire présente l'affectation des résultats qui est approuvée et sera inscrite au budget 2022.

Vote des taux des taxes directes locales.

Monsieur le Maire donne lecture de l'état de notification des taxes directes locales. Il demande aux membres du conseil municipal s'il souhaite une augmentation du taux d'imposition qui fonctionne en termes de points. L'augmentation serait ensuite calculée. A l'unanimité le Conseil Municipal ne souhaite pas d'augmentation du taux ni pour le foncier bâti ni pour le foncier non bâti.

Vote du budget primitif 2022 :

Monsieur le Maire informe que les chiffres de certaines données ne sont pas notifiés, de ce fait le vote du budget sera reporté au 15 avril date butoir.

Questions diverses :

- Election présidentielle : le scrutin se déroule de 08 H à 19 H. Le planning pour le 10 avril est établi.

Celui du 24 avril sera fait ultérieurement.

-Voirie : présentation du devis de l'entreprise SOSO pour les routes de Crastes et de Puycasquier pour un montant de 25 000 €.

-Débroussaillage : Monsieur BIRON facturerait cette année le carburant à part en fonction de l'évolution du coût. LE Conseil Municipal est d'accord sur le principe.

-Biogaz : Un courrier est arrivé pour émettre un avis sur l'épandage sur les terres agricoles de Monsieur DAVASSE. Après délibération 2 voix pour, 3 voix contre et 5 abstentions. Avis défavorable.

-Association 7 clochers location de la salle et la participation à l'achat du défibrillateur : Le Président de l'association est contre une participation à l'achat du défibrillateur. Il faut quantifier le nombre de fois où l'association utilise la salle pour évaluer le montant de la location.

-Les Jeunes Agriculteurs demande à la commune une participation financière pour la manifestation au mois de septembre. Après discussion le Conseil Municipal refuse.

-CNAS fait parrainer la secrétaire par le biais de l'agent technique. Le coût serait de 9 euros. Le conseil municipal approuve par 9 voix pour et 1 abstention.

-Fossé devant la Mairie : Monsieur PERUSIN souhaiterait le buser et faire un terre-plein pour installer des fleurs. Une demande de permission de voirie a été faite auprès du SLA de Mauvezin. Madame FERRADOU demande qui fera l'entretien. L'entretien sera effectué par l'employé communal. Un devis sera établi pour les travaux.

Séance levée à 20 heures et 20 minutes.